

CROISIÈRE

Groupes
et cie

Découverte de Vancouver et Victoria et croisière en Alaska à bord du Celebrity Infinity

15 au 25 juin 2017



Départ garanti :
la certitude
de partir !

Groupe
accompagné :
nous prenons
soin de vous !



Vérifiez si des promotions de Celebrity Cruises sont en vigueur au moment de votre réservation auprès de votre conseiller en voyage. Incluant des tours de ville de Vancouver et de Victoria!

Partenaire exclusif AIR MILES^{md}

www.groupestcie.com

CROISIÈRE

Découverte de Victoria et Vancouver et croisière en Alaska à bord du Celebrity Infinity

15 au 25 juin 2017

Votre accompagnatrice
Linda Beaudoin



À bord du Celebrity Infinity, venez vivre l'expérience de sillonner le Passage Intérieur de l'Alaska qui contourne les fjords grandioses et mène au spectaculaire glacier Hubbard. Venez partager l'aventure qu'ont vécue les premiers chercheurs d'or.

Le circuit terrestre qui précédera la croisière sera apprécié de tous. Nous y découvrirons des paysages grandioses qui dépassent l'imagination. C'est un voyage riche en histoire, géologie, coutumes et traditions et bien plus encore...

Caractéristiques du navire :

- Tonnage : 91 000 tonnes
- Nombre de passagers : 2170
- Longueur : 289,5 mètres (965 pieds)
- Largeur : 31,5 mètres (105 pieds)
- Tirant : 7,8 mètres (26 pieds)
- Vitesse de croisière : 24 nœuds (44 km/h.)
- Enregistré à : Malte
- Entrée en service : 3 mars 2001
- Rénové en 2011

Principaux attraits du navire :

- Bar à Martini
- Bar à vin
- Salle à manger Trellis, deux étages avec fenêtres du plafond au plancher avec vue sur la mer
- Aqua Spa Café : cuisine santé
- Café Al Bacio & Gelateria : propose des cafés de toutes sortes, thés et boissons au chocolat, des pâtisseries raffinées et des vins de qualité
- Online at Celebrity (\$) : propose un accès Internet sans fil pour votre portable dans le confort de votre cabine et dans de nombreuses salles à bord
- Restaurants de spécialités : SS United States avec son design des années 50, le Qsine et le Bistro on five

PORTS D'ESCALE

Passage intérieur (en mer)

Durant le passage dans le fjord, on peut voir plusieurs îles recouvertes de sapins, d'épinettes, de montagnes recouvertes de glace et de neige. Et bien sûr les glaciers datant déjà de plusieurs années. Le mélange de paysage est à couper le souffle!

Sitka, Alaska

Fondée en 1799 par son gouverneur américain-russe, Alexandr Baranov, Sitka est souvent désigné sous le nom de « Sitka-sur-Mer ». À l'origine habitée par des Russes, Sitka est la plus ancienne ville d'Alaska. Elle est célèbre pour ses populations de baleines à bosse. Sitka est un endroit paradisiaque pour le kayaking. Vous serez enchanté par son volcan, sa flore et sa faune variées, ses saumons et ses flétans.

Groupes et cie

Glacier Hubbard (en mer)

Le glacier Hubbard est le seul au monde à ne pas atteindre la même « vitesse de croisière » que les autres banquises. Au contraire, l'histoire indique qu'en 1986, le glacier Hubbard, le plus grand glacier de marée du continent nord-américain, s'est déplacé à une vitesse moyenne d'un peu moins de 1,67 m à l'heure. (PDJ)

Juneau, Alaska

Les amoureux de la nature sauvage seront séduits par Juneau, la capitale de l'Alaska. Des rencontres inédites satisferont leur curiosité : baleines, phoques et orignaux comptent parmi les espèces sauvages qui ont élu domicile dans la nature environnant la capitale. C'est aussi l'endroit idéal pour survoler les glaciers en hélicoptère. La ville n'est accessible que par bateau, traversier ou par avion.

Ketchikan, Alaska

Survommée « The First City » car c'est la première ville d'Alaska que l'on rencontre après la frontière canadienne. Cette petite ville accrochée à flanc de colline se fait aisément à pied. Port de pêche important, son saumon attire les pêcheurs amateurs. Elle est aussi célèbre pour sa collection de totems anciens. Le site touristique de Heritage Center possède plus de 33 totems orignaux et des pièces de collection provenant de villages indiens abandonnés.

ITINÉRAIRE

15 juin 2017 • Montréal—Vancouver—Victoria

Départ de l'aéroport de Montréal (Trudeau) avec Air Canada. L'arrivée à Vancouver est prévue tôt le matin. Transferts vers le port pour prendre le traversier en direction de Victoria. Rencontre avec votre guide local francophone pour un tour de ville, incluant les visites du parc Thunderbird et ses totems, l'hôtel Empress, le parlement et « l'Inner Harbour » et son trafic d'hydravions. Par la suite, transfert à votre hôtel et soirée libre.

16 juin 2017 • Victoria—Vancouver

Petit déjeuner servi à l'hôtel, puis départ pour la visite des célèbres Jardins Butchart avec ses extravagantes œuvres florales débutées en 1904 grâce aux talents d'horticultrice de madame Butchart. Par la suite, retour vers Vancouver à bord du B.C. Ferry. À l'arrivée, transfert vers votre hôtel. Le reste de la journée est libre. Votre accompagnatrice vous proposera une promenade pour découvrir les alentours. (PDJ)

17 juin 2017 • Vancouver

Petit déjeuner à l'hôtel, puis départ pour un tour de ville de Vancouver avec un guide local francophone, incluant la découverte du quartier chinois, la rue Robson, la baie des Anglais et le parc Stanley couvrant la même superficie que le centre-ville. Le reste de la journée et la soirée sont libres pour vos découvertes personnelles. (PDJ)



18 juin 2017 • Vancouver

Petit déjeuner à l'hôtel et transfert au port de Vancouver pour procéder à l'embarquement à bord du navire. (PDJ)

Itinéraire de la croisière (sujet à changement)

Jour / Port	Arrivée	Départ
Dimanche • 18 juin Vancouver, Canada		16:30 Embarquement
Lundi • 19 juin Passage intérieur, Alaska	En mer	
Mardi • 20 juin Sitka, Alaska	10:00 À quai	20:00
Mercredi • 21 juin Glacier Hubbard, Alaska	10:30 En mer	14:30
Jeudi • 22 juin Juneau, Alaska	07:30 À quai	18:00
Vendredi • 23 juin Ketchikan, Alaska	14:00 À quai	20:00
Samedi • 24 juin Passage intérieur, Alaska	En mer	
Dimanche • 25 juin Vancouver, Canada	07:00	Débarquement

25 juin 2017 • Vancouver—Montréal

Débarquement du navire, puis transfert vers l'aéroport de Vancouver pour le vol de retour vers Montréal avec Air Canada. (PDJ à bord du navire)

PDJ : Petit déjeuner D : Dîner S : Souper

Joignez-vous à nous!



est l'intensité physique de ce circuit.

Le forfait inclut :

- Les vols de Montréal vers Vancouver avec Air Canada
- Le traversier entre Vancouver et Victoria aller / retour
- Tous les transferts
- L'hébergement pour 1 nuit en 3* à Victoria, incluant le petit déjeuner
- L'hébergement pour 2 nuits en 3* à Vancouver, incluant les petits déjeuners
- Le tour de ville de Vancouver avec un guide francophone
- Le tour de ville de Victoria avec un guide francophone
- La manutention d'une valise aux hôtels
- La croisière de 7 nuits
- Tous les spectacles et activités à bord (sauf les soins personnels, spa, coiffeur, massage, etc.)
- Tous les repas à bord
- Les services d'un accompagnateur de Groupes et cie
- Toutes les taxes
- Le carnet de voyage

Le forfait n'inclut pas :

- Les repas non indiqués durant le circuit
- Le transport des bagages avec Air Canada (environ 58\$CAD)
- Les pourboires aux guides, aux chauffeurs, à l'accompagnateur et à bord du navire
- Les boissons
- Les excursions durant la croisière
- Les dépenses personnelles
- Les assurances voyage
- Les éventuelles hausses de taxes, carburant ou frais autorisés par une autorité compétente
- La contribution au fonds d'indemnisation de l'OPC (1 \$ par tranche de 1 000 \$ d'achat)
- Les honoraires professionnels de l'agence

Prix par personne en occupation double, à partir de :

Catégorie 12 Intérieure	3 229 \$
Catégorie 11 Intérieure	3 269 \$
Catégorie 7 Extérieure	3 679 \$
Catégorie 2B Balcon	4 229 \$
Catégorie 2A Balcon	4 259 \$
Catégorie C2 Concierge	4 579 \$

Supplément en occupation simple applicable.

Informez-vous des possibilités de partage afin d'éviter ce supplément.

Bon voyage!

**Groupes
et cie**

Assurance Voyage
transat

Groupe # TDC0387745G

En participant aux voyages de Groupes et cie vous consentez à l'utilisation des photos dans des publicités futures de Groupes et cie.

www.groupestecie.com

(Référence de l'intensité : 1 = facile 2 = moyenne 3 = soutenue)

Conditions générales

Ces conditions générales constituent un contrat entre les parties. Il est de la responsabilité du passager d'en prendre connaissance. Le versement d'un dépôt signifie que le client accepte les conditions générales. Les conditions générales des fournisseurs s'appliquent. En cas de différence, les conditions générales de ce dépliant ont prédominance sur celles des brochures des fournisseurs.

Pour les Services touristiques achetés auprès d'un agent de voyages détenteur d'un permis du Québec, les prix peuvent être augmentés à la suite de l'imposition d'une surcharge de carburant par le transporteur ou d'une augmentation du taux de change, dans la mesure où le taux de change est applicable 45 jours avant la date de fourniture des services a augmenté de plus de 5% depuis la date de réservation. Dans l'éventualité où l'augmentation du prix, sans prendre en considération l'augmentation de la taxe de vente du Québec ou la taxe sur les produits et services du Canada, est égale ou supérieure à 7% du prix des services, le client peut choisir entre le remboursement intégral et immédiat des services ou la prestation de services similaires au même prix sans quoi la différence de prix devra être entièrement assumée par le client. Les prix peuvent être augmentés jusqu'à 30 jours de la date où les services doivent être rendus.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des termes et conditions des fournisseurs des produits et services et consent à s'y soumettre.

Dépôt et paiement final :

Occupation double : un dépôt de 800 \$ par personne en occupation double et 1 300 \$ en occupation simple est exigé au moment de la réservation. Le paiement final est dû au plus tard le 7 mars 2017

Frais d'annulation :

Pour les vols et les prestations terrestres (représente la valeur de 1 635 \$ par personne en occupation double et 2 010 \$ par personne en occupation simple du prix de votre forfait) : Si l'annulation survient avant le 7 mars 2017 : aucun frais. Si l'annulation survient entre le 8 mars 2017 et le 17 avril 2017 : 600 \$ par personne non remboursable. Si l'annulation survient à partir du 18 avril 2017 : 100% du coût total.

Pour la croisière (représente la valeur total de votre forfait, moins les vols et les prestations terrestres de 1 635 \$ par personne en occupation double et 2 010 \$ par personne en occupation simple) : Si l'annulation survient à plus de 57 jours du départ : perte du dépôt de 800 \$ par personne en occupation double et 1 300\$ par personne en occupation simple. De 56 à 29 jours du départ : 50 % du coût de la croisière. De 28 à 15 jours du départ : 75 % du coût de la croisière. 14 jours et moins avant la date de départ : 100 % du coût total du forfait. Aucun remboursement ne sera effectué pour des services annulés ou non-utilisés après que le client aura quitté le point de départ. Dû à la situation mondiale, les frais d'annulation sont applicables même en cas d'annulation pour les motifs incluant la survenance et/ou l'appréhension de troubles politiques, d'actes de terrorisme et de désastres naturels. Le voyageur doit renoncer à invoquer de tels motifs ou l'appréhension de ceux-ci pour justifier l'annulation et demander le remboursement de son forfait après la réservation.

Au moment de la réservation, si aucun numéro de cabine n'est disponible dans la catégorie choisie, la compagnie maritime se réserve le droit de surclasser les passagers, et ce, en tout temps. Transat n'a aucun contrôle sur ces surclassements. Un pourboire additionnel peut être chargé selon la catégorie de cabine assignée. Il est possible que la compagnie maritime ne permette pas de changement de cabine ou de catégorie une fois le surclassement attribué.

Augmentation du coût du forfait et autres modifications avant la réservation :

Tous nos prix sont calculés en dollars canadiens basés sur les taux de change en vigueur à la date d'impression de la brochure et sujets à changements en fonction des fluctuations des monnaies

Assurances :

Nous vous conseillons fortement de vous procurer une assurance couvrant les risques généralement associés aux voyages à l'étranger, et particulièrement couvrant les frais médicaux et d'hospitalisation ainsi qu'une assurance couvrant la perte de bagages et l'annulation du voyage.

Vols et transporteurs :

La responsabilité de tout transporteur aérien en cas de perte, vol ou avarie de bagage de même qu'en cas de dommage aux biens ou à la personne est limitée par les termes et conditions énoncées au contrat figurant sur le billet du passager. Club Voyages / Voyages Transat se dégage de toute responsabilité quant à toute perte résultant de retards des transporteurs quelque soit le motif et ne saurait être responsable de tout accident, événement ou retard survenant alors que le passager est à l'aéroport ou à bord d'un avion, d'un transporteur maritime ou terrestre, Club Voyages / Voyages Transat n'ayant aucun contrôle sur les transporteurs et sur les horaires.

Interprétation et juridiction :

Le présent contrat doit être interprété en accord avec les lois de la province de Québec. Dans tous les cas où le point de départ a lieu dans la province de Québec. La nullité en totalité ou en partie d'une clause du présent contrat ne saurait affecter la validité des autres clauses.

Conditions générales du grossiste ou du tour opérateur :

Les conditions générales décrites dans la brochure des fournisseurs s'appliquent également. Les vols et les prestations terrestres sont réservés par l'intermédiaire de Carte Postale Tours et la croisière est réservée par l'intermédiaire de Transat.

Limitation de responsabilité :

Le rôle de votre agence Club Voyages / Voyages Transat est de servir d'intermédiaire entre les voyageurs et les fournisseurs de services (transporteurs, hôteliers, etc.) Club Voyages / Voyages Transat s'efforce de choisir les fournisseurs de services qui répondent à vos exigences selon les normes de qualités décrites et achemine vos réservations à ces fournisseurs. Cependant, Club Voyages / Voyages Transat décline toute responsabilité en cas d'inexécution par les fournisseurs de services, de quelques obligations décrites, à l'exception des fautes ou inexécution découlant directement des actes ou omissions des employés immédiats de Club Voyages / Voyages Transat. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, Club Voyages / Voyages Transat se dégage de toutes responsabilités quant à toutes réclamations pour perte, dommage, retard, maladie, blessure, incommodité, perte de jouissance, anxiété découlant : a) de faute, négligence ou omission de la part des fournisseurs de services, des transporteurs aérien ou terrestre, des hôteliers, des compagnies maritimes, etc. et de leur personnel; b) de maladie, vol, grève, panne mécanique, quarantaine, contraintes gouvernementale, conditions météorologiques ou autres causes indépendantes de notre volonté; c) de défaut du passager de se munir et/ou d'obtenir les documents de voyage requis; d) de tout retard du passager à l'aéroport, quel qu'en soit le motif, le jour du départ; e) de retard ou délai d'un transporteur aérien ou autre; f) de dommages matériels, perte de bien et vol; g) de blessures personnelles, maladies, troubles psychologiques ou psychiques, inconforts ou décès pour quelque cause que ce soit incluant maladie tropicale, empoisonnement alimentaire, accident en cours de transport, incendie, guerre, terrorisme, insurrection, etc. h) d'annulation de voyage, diminution de jouissance, changement à l'itinéraire ou de destination, fin prématurée du voyage, etc., pour cause de conflit armé, guerre, troubles politiques, etc..

Proposition d'excursions :

Des excursions guidées en français vous seront proposées si le nombre minimum de passagers, selon le fournisseur, est atteint. Un minimum de passagers doit avoir réservé l'excursion pour garantir le guide francophone. Une fois réservée, l'excursion n'est plus remboursable. Assurez-vous de posséder une assurance adéquate en cas d'annulation.

Changement d'itinéraire et d'horaire :

Les itinéraires et horaires décrits dans la présente brochure sont donnés à titre indicatif seulement et sont en tout temps sujets à changements. Les villes ou escales décrites prises individuellement ou ensemble, ne sauraient en aucun cas être considérées comme critère déterminant de votre réservation. Les itinéraires sont sujets à changements selon les décisions de la compagnie de croisière.

Votre responsabilité :

Toute personne dont le comportement nuit à la jouissance des autres participants ou qui refuse de suivre les directives des représentants de Groupes et cie pourra se voir dans l'obligation de quitter et/ou revenir à destination avant la fin du voyage, et ce, à ses frais.

Titulaire d'un permis du Québec

Date d'impression de ce dépliant : 2 septembre 2016

Titulaire d'un permis du Québec